

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 40

Artikel: Menus propos
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203691>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'on matou que vint d'attrapâ onna rata et que s'amuse avoué, et son nâ terfî ao bet quemet onna truffie redzernâie. Serpeint d'Abram-Daniet!

Et bon tieu que l'avâi! Jamé onna pouâra fenna que lâi demandâve l'ermonna sè reintornâve de tsi li sein que lâi ausse bailli dein sa lotta on bocou dè pan (fasâi ao for li-mimo pè Mollie-Saudzon); dâi iâdzo dau quegnu âi preniau, s'on ire ao djonno; ao bin onna tseinna d'ugnons s'on ire tâ l'âoton. Quie! on amâve elli Abram-Daniet.

Tot parâi, de l'erdzeint ein ètâi gaillâ avâro, et dein ti lè casse, lo baillîve pas âi pouâro; vo derfî bin porquie l'eimplièyve, mâ mè rondzâi se porrâi pas lo ressavâ, tant de redzipet que lâi a ao dzo de vouâ, que l'è épouâirau: on pao pas pî freccasî dâi z'ugnon po lo dinâ que tsacon lo sâ. l'amo dan mî pas vo dere qu'Abram-Daniet gardâve sè batse po sè dessâiti, câ sa coraille ètâi lo contréro dâi solâ d'ora que tirant l'iguie, sa coraille, li, terive lo vin.

Et qu'eîn pouâve fîfâ, allâ pî! L'è veré que fondâve bin. Allâve pè quatre verro ein on iâdzo, l'è bin pè solido que pè trâ; vouâiti pî lè chole, su trâi piaute ie brelantsant, tsisant, — su quatre sant pliantâie asse solide que la montagne dau Tsati.

Mâ, du lè dhî z'hâore, lâi allâve pè dou iâdzo quatre, desâi que l'ire po sè drobliâ. Demandâ pî ao cabartier dau Tsâlè, vo dera se l'eîn è meintu. Serpeint d'Abram-Daniet!

Et qu'è-te arrevâ?... On coup, à la Sin-Djan crâio, vaitcè qu'Abram-Daniet vint tot moindro, avoué onna fivra dè tseuâ et onna sâi... mè pouâro z'ami! quinna sâi! t'i possibillio ao bon Dieu! l'arâi bu atant de vin po sè dessâiti qu'onna vatse pao bâire d'iguie.

A la fin, l'einvouye queri lo mâidzo dau Dzorât, et monsu Decè l'arreve avoué son petit tseuâ et sa galèza vâitere. Ie tè guegne adan mon Abram-Daniet, l'atiute pertot, lo pâodzoune, lâi demande cein que l'avâi et lâi fâ po fini:

— Mon pouâro Abram-Daniet, vo z'âi duve maladi.

— Eh mon Dieu! duve ein on iâdzo! que repond lo malâdo.

— Oi, vo z'âi la fivra et la sâi.

— Ma, quâisi-vo? è-te possibillio? M'eîn dèmaufiâvo on bocou, ma n'eîn crèyè tot parâi pas atant. Lau pouâide-vo ouie?

— Bin su, ma sarâi tot parâi dèfecilo qu'on diâbllio, peinsâ vo vâi: duve ein on iâdzo et pas dâi petite. L'è lo tot de savâi pè la quinna ie faut coumeincî: crâio que l'è pè la sâi et pu quand sarâi passâie, on sè mettra aprî la fivra.

— Oh bin! so repond crâneimeint Abram-Daniet, se vo voliâi mè crâire, monsu lo mâidzo, vo, guîérîde-mè pî la fivra, — po la sâi, mè, ie m'eîn tserdzo!

MARC A LOUIS.

Oh! ces maris. — Une dame vantait la longueur de sa chevelure.

— Quand ma femme de chambre me coiffe, disait-elle, elle marche sur mes cheveux.

— Parbleu, je crois bien, murmure en a-partè le mari, ils tombent.

Encore! — Je suis enchanté de mon nouveau médecin, fait monsieur à madame. Il m'a promis de guérir mes rhumatismes.

— Et alors il va falloir acheter un baromètre... Toujours de nouvelles dépenses! répond madame en poussant un gros soupir.

Portrait-modèle. — Un photographe apporte chez M. K... une douzaine de portraits cabinet que lui avait commandé le fils de celui-ci.

Le père les regarde un moment:

— Très ressemblant, dit-il au photographe, je vous félicite... Vous les a-t-il payés?

— Non, monsieur... justement...

— Encore plus ressemblant!

Plan-Névé.

Le glacier de Plan-Névé, où quatre touristes ont perdu la vie dimanche dernier, est bien connu des alpinistes. Dans son guide intitulé *Autour des Plans de Frenières*, M. Aug. Wagnon en parle en ces termes:

« Adossé au flanc nord du Muveran, ce glacier se voit fort bien des bords du Léman (de Lausanne, de Morges). Vu la distance, il semble un névé de peu d'importance, une tache blanche sur la muraille grise. Il est séparé en deux par le Sex-Percia. Autrefois, il formait le fer à cheval; maintenant, il y a solution de continuité à la Beudanne. On conserve cependant le nom de glacier de Plan-Névé pour les deux bras.

Cette course est l'une des favorites de la contrée. On voit un beau « moulin » au bas du glacier. On peut le parcourir dans toutes les directions, gravir le Sex-Percia, se rendre au col du Pascheu, à celui des Chamois, au Gros-Sex (edelweiss). On peut s'amuser à faire des glissades. Par endroits se trouvent des crevasses qui nécessitent quelque attention. On y monte par les Outans pour revenir par La Varraz.

Il paraît qu'un riche pâturage fut autrefois envahi par le glacier. La tradition rapporte que les vachers y jouissaient d'une telle aisance qu'ils jouaient aux boules avec des fromages. Le guide Philippe Marlétaz nous dit avoir remarqué des débris de poutres et de ferraille, ce qui confirmerait l'existence d'anciens chalets. On prétend qu'un chemin pavé, dont on voit encore les traces, y conduisait de La Varraz. On remarque aussi les restes d'un pont de pierre.

Une vieille femme, dit la légende, vint demander l'hospitalité au chalet d'un montagnard connu pour la dureté de son cœur. Prières, supplications, pleurs ne parvinrent pas à le toucher. Malgré l'obscurité et l'imminence de la tourmente, la pauvre créature fut brutalement éconduite. Un des pâtres, suppliant son maître d'avoir pitié, est lui-même jeté à la porte. Cet homme compatissant conduit alors la vieille vers les chalets de La Varraz, pour y chercher un refuge. Chemin faisant, elle s'arrête, se dévoile et, changeant de ton et d'allure, enjoint au guide de gagner un abri en toute hâte, car elle, « la sorcière », va tirer vengeance de la cruauté du maître du chalet. Gravissant d'un pas ferme les rochers, elle s'évanouit dans les ténèbres.

Mais bientôt, au milieu d'une lumière étrange, Elle apparaît encore sur un roc élevé.

dit le poète H. Durand. Le pâtre entend une voix terrible qui se mêle au grondement du tonnerre:

Plan-Névé! Plan-Névé! désormais un désert,
Va recouvrir ton front d'une stérile glace!...
Plan-Névé, désormais à tes frais pâturages
Nul troupeau ne viendra plus, Plan-Névé! Plan-
[Névé!...]

Tout à coup retentit un bruit épouvantable;
La montagne mugit jusque en ses fondements:
Avalanches, torrents, tempête, éclats de foudre,
On eût dit le fracas d'un monde mis en poudre.

Insondable, la nuit planait sur ces terreurs.
Mais quand la fraîche aurore apparut sur les cimes,
Plan-Névé! Plan-Névé! d'une nuit que d'horreurs!
Vallon qui s'inclinait sur le bord des abîmes,
Pâturages herbeux, chalets, riches troupeaux,
Le glacier couvrait tout de son morne repos.

Les derniers seront les premiers. — Le premier des almanachs arrivés sur notre bureau est le cadet de tous, l'*Atmanach helvétique* qui commence sa carrière avec l'an de grâce 1907. De la partie « calendrier et renseignements », nous ne dirons rien, sinon qu'elle est aussi complète et d'une ordonnance aussi pratique que dans tous les autres almanachs. Rien n'y manque. De la partie « agrément », si nous pouvons ainsi la dénommer, nous dirons qu'elle ne cède en rien à celles des publications semblables; tous les genres y sont représentés; prose, vers,

français, patois, musique, illustrations, devinettes, etc., etc. Enfin, mérite rare, l'*Atmanach helvétique* ne coûte que 20 centimes; c'est, selon la formule usuelle, dire qu'il sera dans tous les ménages.

Oh! pour ça... — Comment t'appelles-tu? demande un monsieur à un petit villageois qu'il rencontre.

— Comme mon père.

— Et ton père?

— Comme moi.

— Mais enfin, comment t'appelle-t-on à l'heure du dîner?

— On m'appelle pas. J'suis toujours l'premier.

C'est juste! — Il est minuit. Dans la rue, quelques jeunes gens poussent des cris à réveiller un mort.

L'agent de police communal survient et leur fait, indigné:

— Hé, là, silence, taisez-vous! Que pensez-vous que doivent dire les gens qui dorment?

Tu dis?... — Un récidiviste incorrigible comparait devant le tribunal.

— Vous êtes bien connu de la justice, lui dit le président. Votre casier judiciaire est tout rempli. Pourquoi donc avoir donné un faux nom lorsqu'on vous a arrêté?

— (L'inculpé, d'un air modeste) .. Pour ne pas me vanter, monsieur le président.

Menus propos.

En bien, votre *Conteur* est plus intéressant depuis quelques mois; on l'attend avec impatience; nous dit l'autre jour un abonné avec qui nous faisons quelques pas dans la rue.

« Un peu *plus* intéressant! » Donc il ne l'était pas beaucoup, avant... Diable!... Pourquoi l'est-il plus et en quoi? Il nous eût été agréable de le savoir, ne fût-ce que pour continuer du même tonneau, puisqu'il plaît. Nous n'osâmes pas insister. C'était un compliment flatteur et il est de bon ton de n'avoir pas l'air d'entendre ces compliments-là. C'est peut-être plus prudent; aussi bien leur sincérité est si fragile.

✱

— Il ne vaut pas le diable depuis quelque temps, votre *Conteur*! nous crie, le lendemain, au hasard d'une rencontre, un autre abonné.

Qui faut-il croire?

Pour le coup c'était de la franchise et de toute bonne. Le compliment n'ayant rien de très agréable, le bon ton ne s'opposait pas à ce qu'on le savourât. Nous en profitâmes. C'était notre devoir, d'ailleurs.

— Alors, demandons-nous, il ne vous plaît pas, le *Conteur*, et pourquoi?

— Parce que... parce que... Il y a ci... il y a ça... Quoi, il ne vaut pas lourd...

— Soit, mais enfin, que désirez-vous?

— Ce que je désire... ce que je désire?... ce n'est pourtant pas à moi de vous le dire; à vous plutôt de le deviner. Et puis, aussi, on vous envoie de jolies choses et vous ne les insérez pas...

Nous comprîmes... Et cela nous rappela ce que nous disait, il n'y a pas longtemps, un de nos libraires. Il se plaignait des affaires, qui ne sont pas très brillantes, paraît-il.

« Voyez-vous, dit-il, aujourd'hui le lecteur se fait de plus en plus rare. Tout le monde écrit et veut se faire publier. On ne trouve plus d'attrait qu'à ses propres œuvres et on en impose, sinon la lecture — ce serait difficile — du moins l'achat à ses parents, amis et connaissances. C'est la carte forcée. Le nombre des acheteurs est de ce fait fort restreint, car il n'y en a pas d'autres, et, dans l'ombre des librairies, s'accumulent — montagnes immenses — les stocks d'invendus.

Une belle perspective pour les épiciers et marchands de fromage de l'avenir. »

Voici comment nous parla un libraire bien connu.

Un grand incendie d'autrefois.

L'incendie de Longirod.

FIN

Liste des Collectes qui ont été levées tant à la Capitale qu'au Pays de Vaud.

	Livres	Sols	Deniers
La Ville de Berne.	3750	4	
Baumont.	387	9	
Moudon.	960	16	
Oron.	440		
Payerne et Gouvernement.	308		
Yverdon.	1150	10	9
Vevey.	737		
Lausanne.	1144	13	
Nyon.	2045	19	9
Morges.	2019	8	3
Romainmotier.	679	6	
Aubonne compris 2 Louis de M. le			
Ministre Herren.	1451	6	6
Avenches.	526	16	
Somme totale	15301	9	3

Parmi les charités privées citons entre autres celle de la famille De Wattenveil consistant en 2000 florins destinés aux Incendiés de Longirod qui ont couvert leurs Bâtimens avec de la tuile; celle de la famille de May de 937 florins.

Le châtelain Boinod a cru qu'il convenait d'employer la somme de 2043 forins 7 sols 6 deniers à procurer aux pauvres incendiés, à leurs femmes et à leurs familles des Effets qui leur étaient très nécessaires dans les circonstances, en Linges, Couvertes, paillasse, fil et Rouets pour les femmes qui n'en avaient point (à cet effet 32 rouets furent achetés à Morges). Il a écrit dans les différentes Villes du Pays pour avoir des Echantillons et les prix de chaque chose, afin de pouvoir procurer du bon et à un prix beaucoup au-dessous de ce que ces pauvres gens en auraient payé dans la Boutique, après toutes mes recherches et de l'avis des connaisseurs et de mes filles, j'ai fait les emplettes comme sera cy après. J'ai envoyé chercher les marchandises avec mon char et mes filles s'étant occupées des répartitions sous mes yeux ont coupé les chemises, les draps et les paillasse et divisé le fil pour que chacun en eut en suffisance, non seulement pour coudre leurs Linges, mais encore pour leur servir à la refaçon de des autres habillemens qui leur avaient été départis. Je me suis transporté à Longirod en faisant conduire en deux fois les dits Effets et ceux que l'on avait remis chez moi avec mon char, pour en faire la distribution le plus équitablement que possible.

Distribution faite à Longirod par

le Châtelain Boinod à l'aide de Monsieur le Ministre Wenger des draps, chemises d'hommes et de femmes, des couvertes, paillasse le tout neuf et du fil.

A Jaques Badel Secrétaire

Une couverture
Deux draps
Une chemise d'homme
Une dite de femme
Une paillasse
Un paquet de fil

Encore 6 chemises tant d'homme que de femme en considération de sa grande famille et parce qu'il a sauvé les archives de la Commune et des pauvres.

Divers autres effets vieux.

Résumé des opérations du Châtelain Boinod en faveur des incendiés de Longirod

Le Très Noble et Magnifique Seigneur Baillif d'Aubonne, m'ayant chargé de délivrer aux Incendiés la part qui leur revient à chacun pour les collectes de la Capitale et du Pays de Vaud à forme de la repartition cy-devant et de toutes mes opérations. J'ai cru qu'il était nécessaire de faire ces délivrances à mesure que chacun avait besoin pour la reconstruction des Bâtimens, en observant autant que possible de payer les matériaux et les maîtres. En conséquence à mesure que j'ai eu besoin d'argent,

Le Très Noble et Magnifique Seigneur Baillif m'en a délivré et je me suis transporté à diverses fois à Longirod, soit pour faire ces délivrances avec prudence, soit pour examiner par quels moyens la plupart et surtout les pauvres pourraient se procurer les secours nécessaires pour parvenir à rebâtir convenablement et pour les encourager à bâtir isolés et à thuille, autant que possible.

J'ai eu la Satisfaction de voir que ces pauvres gens ont pu parvenir à se loger; les secours ont abondé en argent, effets et denrées et ils ont trouvé l'argent nécessaire pour la reconstruction de leurs Bâtimens. Il était très nécessaire que l'argent, provenant de la Collecte générale fut ménagé. J'ai veillé avec soin à ce qu'il fut employé à l'objet pour lequel il était destiné. J'ai encouragé les Maîtres, les Thuilliers et autres fournisseurs, en leur promettant que je ne délivrerais rien qui ne fut employé à les payer et je l'ai fait autant que les fonds l'ont permis. J'ai ouvert un compte à chaque Incendié.

Je me suis procuré une quittance à mesure que j'ai fait quelque délivrance et j'ai remis à chacun un double de son compte signé en le soldant.

Quoiqu'il paraisse qu'il y a beaucoup de bâtimens qui sont reconstruits au Village de Longirod, cette reconstruction n'est pas pour la plupart à la même direction. L'on a observé essentiellement de laisser des aîsances soit devant, soit derrière les maisons qui se trouvent beaucoup mieux situées qu'elles ne l'étaient; la Rue publique qui était remplie de grosses pierres qui empêchaient de pouvoir aller avec aisance par le Village avec des chars, se trouve entièrement aplaniée et les Incendiés ont trouvé même de l'avantage en ce qu'ils ont eu des pierres sur la place.

J'ai visité toutes les Maisons rebâties et j'ai trouvé qu'elles l'étaient très solidement et qu'elles sont plus vastes et infiniment plus commodées qu'elles ne l'étaient en sorte que quoiqu'il y ait cinq personnes qui ne rebâtiront pas, il y a dans ce qui est construit beaucoup plus de place et d'aisances qu'il n'y en avait avant l'Incendie. Les cinq Maisons qui ne seront pas rebâties étaient des moins considérables. Les propriétaires ont accommodé de leurs places ceux qui ont bâti et ces cinq personnes espèrent de la bonté paternelle de Leurs Excellences nos Souverains Seigneurs, qu'elles voudront bien leur faire délivrer leur part à la Collecte, qu'elles sacrifieront en faveur de ceux qui les logeront. Les trois qui ont bâti à la campagne ont construit surtout deux des Bâtimens très vastes et propres à loger plus d'une famille nombreuse, ils ont trouvé des Eaux et ont des fontaines qui égayent leur possession. Les pauvres Incendiés qui ont perdu leurs armes espèrent qu'il plaira au Très Noble et Magnifique Seigneur Baillif de vouloir bien intercéder en leur faveur auprès de notre auguste Souverain pour qu'il leur en soit délivré.

En terminant mon ouvrage à Longirod j'ai fait connaître aux Incendiés les grâces qu'ils ont à rendre à Dieu et combien ils doivent être pénétrés des sentimens de la plus vive reconnaissance des bontés du meilleur et du plus Juste des Princes et encouragés à se montrer eux et leurs familles de dignes et zélés sujets de l'Etat.

Je les ai exhorté à s'abstenir de l'ivrognerie et des procès qui sont la ruine des paysans. Je les ai invité comme je l'ai constamment fait depuis près de 40 ans que je suis membre de la Justice d'Aubonne, de venir à moi recevoir et mes conseils et ma médiation dans leurs difficultés et je leur ai fait connaître que mon désintéressement devait être motif à m'accorder leur confiance, puisque je ne reçois jamais aucun honoraire, ni rétribution. Je les ai exhorté à avoir plus de respect pour la vieillesse qui malheureusement est méprisée chez les paysans lorsqu'il faut la nourrir. J'ai conseillé aux vieillards de ne pas se dépouiller trop facilement pour être à la merci de leurs enfants. Je les ai exhorté à s'abstenir de ce pillage dans les Bois, qui n'est que trop commun dans les Villages des Montagnes et de tourner principalement leurs vues sur la culture de leurs Terres; je les ai exhorté à s'abstenir de cette Injustice criante en laissant leur bétail à l'abandon soit de jour, soit de nuit et enfin je les ai exhorté à être en bon exemple à leurs familles par leur bonne conduite et par leur application au travail: heureux si mes exhortations peuvent leur être salutaires et contribuer à leur bonheur! Je garde dans mes mains l'original de tout ce qui est contenu dans ce Livre et je déposerai cette copie

dans les archives de la commune, ou chacun pourra voir s'il le désire toutes les opérations de Monsieur le Pasteur Wenger et les miennes. Je déclare que la copie renfermant ce Livre est conforme à l'original dans toutes ses parties.

Pour foy de quoy j'ai signé pour la Cloture à Aubonne ce 15 Aoust 1789. Boinod assesseur B^l Chat.

Nous soussignés Notaires au Ballage d'Aubonne certifions avoir colationné tout le Contenu du présent Livre sur le Livre original que nous a exhibé Monsieur l'Assesseur Ballival et Châtelain Boinod auquel celui cy est parfaitement conforme et l'avons signé par vidimus à Aubonne

le 31 Aoust 1789

suivent les signatures

DUBOIS

BEGOZ

J'atteste de même le dit jour

R. WENGER, Pasteur.

La tasse. — Garçon, apportez-moi trois décis d'Epesses et une tasse!

— Une tasse?

— Oui, j'ai promis à mon gouvernement de ne plus boire un verre.

Théâtre et Variétés.

Cette fois, nous y sommes: Concerts, Conférences, Kursaal, Théâtre, tout a recommencé. La nouvelle direction du Théâtre, M. Bonarel, a ouvert par une représentation de tournée. Mounet-Sully nous a donné, jeudi, *Polyeucte*, de Corneille, devant une salle comble et enthousiaste. Jeudi prochain, débutera notre troupe dramatique. A l'exception de MM. Malavié et Daubigny, tous les artistes ne nous sont connus que de réputation. On les dit excellents. Nous le voulons croire d'autant plus volontiers que nous avons en M. Bonarel une entière confiance. Il nous fait, dans sa circulaire, les plus alléchantes promesses, et nous savons qu'il s'est mis en mesure de les tenir toutes et pleinement. Le programme de la première porte *Notre jeunesse*, de Capus.

L'orchestre sera dirigé par M. Aug. Giroud.

A propos de la circulaire dont nous venons de parler, du *Tableau de la troupe*, si vous aimez mieux, c'est un petit chef-d'œuvre d'élégance et de typographie qui fait le plus grand honneur à l'imprimerie Couchoud. Chacun voudra le conserver pour cela et aussi pour le plan du Théâtre qui y est annexé; innovation très heureuse. Donc, à jeudi prochain.

✱

Hier soir, vendredi, le *Kursaal* a, selon l'usage, renouvelé son programme. Y figurent quatre attractions fort intéressantes; ce sont... mais non, il vaut mieux vous en laisser toute la surprise. A côté de cela, deux pièces en un acte, *Karila*, de Paul Sonnières, et *Poils-de-Carotte*, de Jules Renard, dans laquelle Mme Suzanne Marley, qui nous revient pour la saison, tiendra le rôle qu'elle a créé au Théâtre Antoine. — Demain, dimanche, matinée et soirée.

Un ami de l'enfance.

Il y a encore des parents qui croient bien faire en donnant à leurs enfants des boissons échauffantes et irritantes (comme le café, le thé, etc.). Ces boissons offrent, d'après l'avis des médecins, non seulement un danger pour la santé corporelle et intellectuelle des petits êtres en train de se développer, mais elles ont encore un effet des plus nuisibles sur l'aspect du visage des enfants et leur stature. On ne saurait donc assez répéter que nous possédons dans le café de malt Kathreiner *une boisson pour les enfants* qui est parfaite et à tous points de vue sans aucun défaut, et qui, par sa douceur et son influence salutaire, agit très heureusement sur la santé et le développement de l'organisme des enfants, motifs pour lesquels elle est recommandée par les médecins.

Le café de malt Kathreiner, qu'il est excellent de cuire avec le lait, est très savoureux et ne cesse de plaire aux enfants, tandis que le lait pur leur répugne bientôt et que même très souvent ils le supportent malaisément.

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.

AM FATIO, successeur.